

**Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen**

P. GABET, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2022/003

PORT DE ROUEN

**Quai de l'Ouest – Bassin St Gervais
Rive droite – PK 245.500**

INTERDICTION DE STATIONNER

Les usagers de la Seine sont informés qu'en raison de certains désordres constatés sur l'extrémité amont du quai de l'Ouest (QW), dans le **bassin St Gervais**, rive droite, PK 245.500,

- **Le stationnement des navires, bateaux et engins flottants de toute sorte est interdit quai de l'ouest (QW), entre les bollards 1 et 5, jusqu'à nouvel avis.**
- **Le terre-plein sera interdit d'accès sur une largeur de 25 m à partir du bord à quai sur ce même linéaire.**

Cette interdiction sera matérialisée à terre par un barriérage et un balisage adaptés.

Rouen, le mardi 04 janvier 2022
Pour le Directeur du Port,
Le Commandant de Port,
P. BONNEL

